

# Canadiens victimes de représailles en France

RAYMOND GERVAIS

Le vol 871 d'Air Canada en provenance de Paris, est arrivé hier à Mirabel avec 42 minutes de retard, après avoir été retenu à l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle, pour des «raisons diplomatiques».

Ces mesures de rétorsion du gouvernement français envers les ressortissants canadiens sont reliées à l'escalade entre la France et le Canada dans le conflit de la pêche qui oppose les deux pays, depuis l'arraisonnement, jeudi par le Canada, du chalutier français *Croix de Lorraine* dans les eaux canadiennes.

Les passagers canadiens du vol d'Air Canada ont en effet dû se soumettre à un contrôle très sévère de la part des douaniers et gendarmes français qui avaient reçu l'ordre de vérifier minutieusement l'identité de tous les ressortissants canadiens qui quittent ou qui entrent en France.

Depuis la fin de la matinée hier, les Canadiens qui se trouvent en France ne peuvent franchir les frontières du pays qu'avec beaucoup de difficultés et qu'après une longue attente.

Mme Louise Beaudoin, ex-déléguée générale du Québec à Paris, maintenant directrice générale adjointe de Téléfilm Canada, faisait partie des passagers qui ont été «détenus» en France.

À son arrivée à l'aéroport de Mirabel en fin d'après-midi, Mme Beaudoin a déclaré hier que de nombreux voyageurs canadiens s'étaient vus confisquer leur passeport par les autorités françaises, au moment où ils se sont présentés à la douane. «D'abord surpris, puis inquiets de se voir enlever leurs papiers d'identité, les voyageurs ont été rassurés par des représentants d'Air Canada qui nous ont dit de ne pas nous inquiéter, que tout rentrerait dans l'ordre rapidement», a déclaré Mme Beaudoin qui a qualifié de démesurées les mesures de représailles du gouvernement français à l'égard des touristes canadiens.

Toujours selon Mme Beaudoin, les douaniers et les gendarmes français semblaient d'ailleurs très mal à l'aise de retenir ainsi les Canadiens. «Nous sommes désolés, mais nous avons reçu des ordres d'agir ainsi», a déclaré l'un d'eux.

D'après Mme Beaudoin, la rumeur qui circulait à l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle hier voulait que ces directives émanent directement du premier ministre français Jacques Chirac et du président de la République, François Mitterrand, afin de forcer le gouvernement canadien à relâcher les 21 Saint-Pierrais détenus à Terre-Neuve.

Malgré tout, aux dires de Mme Beaudoin, les voyageurs n'ont pas démontré trop d'impatience, trouvant même drôle d'être «des otages du poisson».

«Pour ma part, je retournerai quand même en France», a conclu Mme Beaudoin.

Un autre voyageur, Mme Andrée Gélinas, a déclaré pour sa part qu'elle avait trouvé très longue l'attente à l'aérogare de Roissy avouant qu'elle trouvait le tout ridicule.

Mme Mauricette Visserron, une Canadienne originaire de France, s'est vue retirer son passeport par les douaniers français. Je n'ai pas apprécié la façon dont a été traitée ni le fait d'avoir été «séquestrée» durant 3h15. «On se demande toujours ce qui va nous arriver lorsqu'on se fait enlever ses papiers», a déclaré la dame.

Une Canadienne d'origine française, Mme Mauricette Visserron (à droite sur la photo), n'a pas aimé se faire retirer son passeport par les douaniers français. Son amie, Mme Madeleine Ursiny, originaire de Saint-Pierre-et-Miquelon, était mal à l'aise face à toute cette histoire.



Mme Louise Beaudoin (à gauche) a qualifié de «scandaleuses» les mesures de représailles du gouvernement français face aux ressortissants canadiens en partance pour le Canada.

Mme Andrée Gélinas (à droite) a trouvé bien longue l'attente à la douane française de l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle.

PHOTOS JEAN COUPLI, La Presse



## Les libéraux remettraient Air Canada à l'État

MAURICE JANNARD

Les 1150 délégués de l'Assemblée provinciale du Parti libéral du Québec ont condamné hier la privatisation d'Air Canada, annoncée par le gouvernement Mulroney la semaine dernière, et ils se sont engagés à remettre le transporteur aérien entre les mains de l'État si leur formation remporte les prochaines élections.

Plusieurs militants libéraux ont souligné qu'Air Canada était souvent la seule entreprise à desservir correctement les centres éloignés comme l'Abitibi, la Côte-Nord et le Bas-du-Fleuve.

La résolution adoptée hier ma-

tin à forte majorité demande au caucus des députés et sénateurs de recourir à tous les moyens «que leur offre la procédure parlementaire pour bloquer la formation de la loi de privatisation». Un second volet de la motion précise que, comme gouvernement, le PLC retournera à la propriété étatique les actifs qui auront été vendus.

Cette motion est semblable à la prise de position annoncée par les néo-démocrates et qui ont promis eux aussi cette semaine de remettre Air Canada entre les mains du gouvernement s'ils sont élus.

La résolution libérale n'engage toutefois que l'Assemblée provinciale du PLC. Elle sera acheminée au comité de la préparation électorale

et devra être acceptée par l'exécutif national avant de figurer dans le programme électoral de la prochaine campagne.

Les militants, qui étaient réunis au Palais des congrès pour toute la fin de semaine, ont dénoncé également la déportation des ressortissants turcs. Le sénateur Jacques Hébert a fait voter une résolution demandant à la ministre de l'Immigration, Barbara McDougall, de surseoir aux ordres de déportation pour des motifs humanitaires, ce qui rétablirait la réputation du Canada comme terre d'accueil.

Les libéraux fédéraux du Québec ont aussi demandé au gouvernement de la Saskatchewan de retirer le projet de loi qui restreint les droits de la minorité

francophone. Ils pressent le gouvernement Mulroney et le gouvernement Bourassa de faire pression sur le premier ministre Grant Devine pour rétablir pleinement les droits de sa minorité. Le député libéral Warren Allmond a fait une intervention marquée pour faire valoir que les droits linguistiques devaient être défendus partout au pays, dans l'Ouest, au Québec et en Ontario.

### Ethique

En assemblée plénière, le PLC, section Québec, a voulu hier raffermir les résolutions touchant l'intégrité morale des politiciens. Vendredi soir, les libéraux avaient voté un projet qui à plusieurs égards était moins sévère

que les règlements annoncés dans le bill C-114 par le gouvernement conservateur.

Le député Jean-Claude Malépart a donc hier soumis un amendement; la nouvelle résolution a pour effet d'obliger les conjoints des parlementaires à divulguer leurs actifs. L'amendement souligne toutefois que cela devra se faire «en conformité avec la Charte des droits et des libertés».

Le Parti libéral fédéral insiste beaucoup, et cela a été fait le week-end dernier, sur la question de la moralité publique des hommes et femmes politiques. Il cherche à présenter un programme qui saura plaire à l'électorat et la raison en est évidente: le gouvernement Mulroney a offert une pauvre image dans ce domaine.

## Agriculture: Crosbie espère un accord international

Presse Canadienne  
VANCOUVER

Le ministre canadien du Commerce, M. John Crosbie a déclaré hier qu'il est toujours possible que l'on en arrive à une entente multilatérale d'ici la fin de l'année pour mettre fin à la guerre qui sévit dans le commerce agricole international et cela malgré les dissensions qui persistent entre les États-Unis et la Communauté économique européenne.

M. Crosbie était l'hôte au cours du week-end des ministres du Commerce des États-Unis, du Japon et de la Communauté économique européenne, sur l'île Quadra, au nord-ouest de Vancouver. Les ministres ont cherché des terrains d'entente pour faire progresser les discussions sur la renégociation du GATT (Accord général sur le commerce et les tarifs) qui sont en cours à Genève.

«Nous aimerions en arriver à un consensus pour au moins freiner toute nouvelle mesure protectionniste, barrière tarifaire ou imposition de quotas», a déclaré M. Crosbie. Il s'est dit optimiste qu'une solution à long terme puisse être ébauchée d'ici décembre prochain alors qu'aura lieu à Montréal le sommet des 96 pays signataires du GATT.

Toutefois, il ressort de la réunion de l'île Quadra que le ministre du Commerce des États-Unis, Clayton Yeutter et le représentant de la CEE, M. Willy de Clercq ne sont pas parvenus à s'entendre sur la question des subventions à la production de blé qui ont fait chuter les prix dramatiquement.

M. Yeutter a déclaré qu'il ne s'attendait pas à d'importants développements au cours de la réunion de l'île Quadra et a répété que les États-Unis aimeraient que toutes les subventions à la produc-

tion agricole soient éliminées d'ici l'an 2000.

«Malheureusement, a-t-il dit, nos amis européens considèrent cet objectif irréaliste et je ne comprends vraiment pas pourquoi», a ajouté M. Yeutter.

M. de Clercq a voulu pour sa part minimiser l'urgence d'apporter des changements dans le domaine agricole. Les observateurs sont d'avis que les douze pays de la CEE ne sont pas aussi rapides qu'on le souhaiterait à apporter des réformes à leur impressionnant réseau de programmes agricoles. Les responsables de la CEE rétorquent que le Canada et les États-Unis ont eux aussi leur large part de mesures d'aide aux agriculteurs.

On craint d'autre part que les réformes dans d'autres domaines, tels que le commerce des services et le règlement des griefs entre partenaires commerciaux soient retardées si des progrès tan-

gibles ne sont pas réalisés dans le domaine du commerce agricole.

### Plus de pouvoir

Plusieurs pays, dont le Canada, sont d'avis que le GATT se raffermisse pour avoir plus de pouvoir, car depuis 1948, année de sa création, l'autorité du traité s'est sans cesse effritée.

Pour M. Crosbie, il s'agissait de la première expérience au niveau international depuis qu'il a remplacé Mme Pat Carney comme ministre du Commerce, le mois dernier. M. Crosbie aura entre autres responsabilités l'élaboration et l'application du libre-échange avec les États-Unis.

Selon M. Crosbie, le GATT se trouve à un tournant important. Les négociations en cours à Genève décideront de son avenir et de son efficacité. Le ministre

du Commerce ne cache pas que le GATT joue un rôle de premier plan pour le Canada puisque le tiers de notre produit intérieur brut dépend de nos exportations.

Le GATT sera à l'agenda de plusieurs réunions et conférences de haut niveau au cours des prochains mois, dont le sommet économique de Toronto, en juin.

Le ministre du Commerce du Japon, M. Hajime Tamura n'a pas fait de commentaire à l'issue de la réunion de l'île Quadra. Le Japon est avant tout un importateur de produits alimentaires et agricoles contrairement au Canada, aux États-Unis et aux pays de la CEE.

Le Japon a par contre été largement critiqué dans le passé pour avoir imposé des barrières tarifaires sur certains produits agricoles tels que les agrumes des États-Unis.

Cahier  
SPECIAL

MERCREDI PROCHAIN  
DANS La Presse

JARDIN  
+ MAISON

La belle saison commence à peine à montrer le bout du nez que nous nous surprenons à penser jardin, fleurs, plantes, piscine, terrasse, parasol, chaises longues, B.B.Q... C'est de tout cela qu'on traite dans ce cahier, plein d'idées et de suggestions.

Paul Desmarais  
président du conseil  
d'administration

Roger D. Landry  
président et éditeur

Jean-Guy Dubuc  
editorialiste en chef

## Éditorial

### Politique-spectacle

Le Canada est en pleine campagne pré-électorale. Le premier ministre Brian Mulroney a lui-même, vendredi, ravivé les rumeurs d'élections générales pour cet automne, en déclarant qu'il espérait en avoir terminé avec son programme législatif d'ici là.

Ceux que la politique partisane ennue trouveront que six mois de campagne électorale, c'est trop long.

Tout dépend du point de vue: les élections présidentielles américaines, précédées de multiples «primaries» et «caucus», durent presque un an. Et les éliminatoires de la Coupe Stanley, dont l'enjeu est tout de même moins important que le choix d'un gouvernement pour décider des destinées du pays, en durent près de deux mois.

Bref, que les Canadiens ou non aiment la politique partisane, ils devraient au moins s'intéresser aux enjeux d'une telle campagne. Surtout cette année, alors que tous les sondages s'entendent sur un point: pour la première fois dans l'histoire politique du pays, on assiste à une lutte à trois. Bien plus, chacun des trois partis recueille environ 30 p. cent des voix et aucun, donc, ne dépasse les 40 p. cent.

Dans un tel contexte, tant les conservateurs, les libéraux que les néo-démocrates se doivent d'être scrutés à la loupe. Et la chose n'est pas si facile que l'on croit.

L'unanimité n'existe dans aucun camp, la clarté non plus.

Dans le camp conservateur, non seulement la crédibilité du gouvernement est dangereusement minée par huit démissions de ministres en 42 mois, mais la grogne existe chez plusieurs députés d'arrière-ban contre certaines politiques gouvernementales. Sur le bilinguisme, par exemple, où plusieurs députés de l'Ouest ne veulent pas suivre le premier ministre Mulroney. Sur l'accord du lac Meech également.

Dans le camp libéral, le congrès de fin de semaine, à Montréal, a permis à M. John Turner de consolider ses positions. À la veille d'un scrutin où les chances de reprendre le pouvoir sont réelles, les libéraux ont voulu donner l'idée de «solidarité à tout prix».

Mais eux aussi éprouvent des problèmes de crédibilité. Lorsque M. Turner s'en prend à l'accord de libre-échange négocié par M. Mulroney, il oublie que le premier ministre libéral québécois, Robert Bourassa l'endosse. Par ailleurs, ceux qui dans ce parti, à commencer par l'ancien premier ministre Trudeau, s'opposent à l'accord du lac Meech ne doivent pas oublier que là aussi, le premier ministre Robert Bourassa s'en fait le plus ardent défenseur.

Quant aux néo-démocrates, ils ont eux-mêmes mis au rancart leurs éléments radicaux. On l'a vu en fin de semaine sur la question de l'OTAN, pendant qu'au Québec, on préfère montrer deux nouvelles vedettes: un ex-vice-président de la Banque nationale du Canada et un recteur d'une des constituantes de l'Université du Québec. Dans le «monde ordinaire» d'Ed Broadbent, il n'y a pas beaucoup de place pour les militants extrémistes.

La politique ne doit pas être qu'un simple spectacle. Découvrir le vrai visage des équipes en présence constitue la tâche à laquelle médias et citoyens avertis devront s'atteler.

Pierre VENNAT

### Omission typique

Demain, c'est l'État de New York, qui, par le truchement d'élections que le jargon appelle primaires (*primaries*), va exprimer sa préférence pour l'un ou l'autre des candidats à l'investiture, en vue de l'élection présidentielle de novembre prochain. Si, chez les républicains, l'avance de M. George Bush est telle que le suspense est à peu près inexistant, il en va autrement dans le camp des démocrates. MM. Gore, Jackson et Dukakis se sont livrés une lutte vive et intéressante.

C'est incontestablement Jesse Jackson qui donne de la vie à une campagne désespérément longue et qui, sans lui, serait terne. Mais c'est l'État de New York qui aura été le premier territoire, depuis le caucus de l'Iowa, le 8 février, à offrir une arène à des combattants enfin décidés à se combattre (toujours chez les démocrates). À venir jusqu'à tout récemment, les concurrents de Jesse Jackson hésitaient à le cibler. Parce qu'il est noir? Chose certaine, son impressionnante victoire, à la fin de mars, dans le Michigan, a tellement ajouté à sa taille que ses concurrents le traitent comme une menace.

On fouille donc dans le passé politique de M. Jackson. Que disait-il? que faisait-il, il y a 8 ans, il y a 20 ans?

Il parle un peu comme ce héros que fut feu Martin Luther King. Mais on prétend qu'il donne une version déformée et mensongère de ses rapports avec Luther King. Il n'en fut jamais aussi proche qu'il dit.

En revanche, Jackson eut des liaisons (politiques) dangereuses. Il a vu de trop près Castro. Et il a vu de trop près Arafat, le chef de l'OLP. Dans un État comme New York, où l'électorat juif pèse lourd (25 p. cent du corps électoral), ce sont des choses qui ne s'oublient pas. Les adversaires de Jackson ne se privent pas de rappeler ses errances passées.

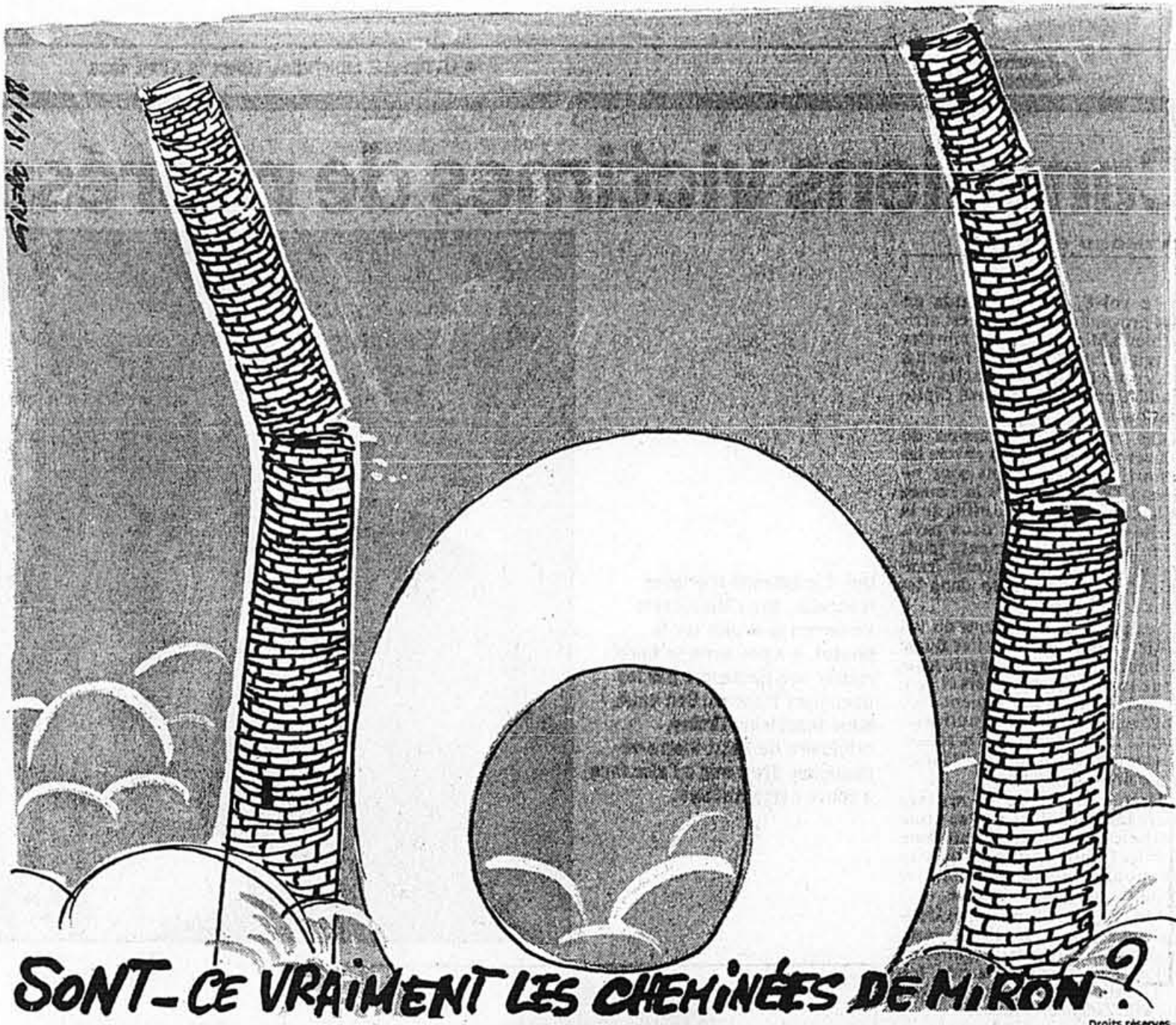
Si bien que la question d'Israël est au centre des débats à New York, écrit notre confrère Gilles Toupin. En vérité, c'est moins la question d'Israël que le terrorisme qui devrait être au cœur des discussions. Le terrorisme préoccupe au plus haut point les États. Mais les hommes politiques hésitent à s'exprimer là-dessus en public. Probablement parce qu'ils ne savent pas comment aborder cette question épineuse. Ils préfèrent, comme Albert Gore, disserter sur le désarmement.

Les manifestations du terrorisme sont multiples et constantes. Qu'est-ce qu'on n'a pas vu depuis le début de cette saison! Jeudi dernier à Naples: attentat contre un centre américain. Samedi: assassinat d'un sénateur démocrate-chrétien en Italie. N'oublions pas le Boeing du Koweït.

Puis, voici Abou Jihad, criblé de balles dans sa maison, à Tunis. On pense que c'est l'oeuvre d'Israël. Acte de guerre? Peut-être. Mais si jamais (à Dieu ne plaise!) le premier ministre Shamir se trouve sur le chemin d'assassins, on dira que voilà du terrorisme.

Abou Jihad était un proche collaborateur de Yasser Arafat, celui-là même que M. Gorbatchev exhortait le 9 avril, au Kremlin, à tenir compte de l'existence d'Israël et de ses «intérêts de sécurité». Le No 2 de l'OLP ne sera sûrement pas là pour donner les suites attendues à cette exhortation.

Guy CORMIER



SONT-CE VRAIMENT LES CHEMINÉES DE MIRON?

Droits réservés

### TRIBUNE LIBRE

#### Têtes de Turcs

■ Le gouvernement fédéral a trouvé ses têtes de Turcs: les immigrants illégaux qui revendiquent le statut de réfugié.

D'abord, les fonctionnaires ont hésité sur la marche à suivre lors de l'arrivée massive d'immigrants illégaux. Au lieu de prendre des décisions claires et nettes, ils ont tergiversé et suivi la voie du laisser-faire en perdant complètement le contrôle de ces gens. De ces immigrants, un certain nombre ont eu, et ont encore, la volonté de travailler et de s'installer définitivement au Canada sans pour cela être des poids morts. Depuis un an et demi, ces Turcs ont trouvé des emplois méprisés par les privilégiés de la vie que nous sommes, nous, citoyens canadiens. Ils se sont acquittés de leur devoir de citoyen sans en avoir le statut. N'est-ce pas une preuve évidente de leur bonne volonté?

Et tout à coup, la bombe éclate. Les immigrants illégaux reçoivent leur avis d'expulsion. Heureusement, chez nous, à Montréal, les protestations s'élèvent. La bonne volonté, le dynamisme, l'implication et l'appui de nombreuses personnes permettent d'espérer suspendre les procédures.

Cependant, lâche comme ce n'est pas possible, le gouvernement fédéral, après avoir fait mine de céder pendant une semaine à l'opinion publique, retourne ensuite sa veste et décide de les expulser quand même. Et, deux poids deux mesures, il continue à déporter des ressortissants d'autres pays qui ont eu moins de chance parce que moins nombreux.

Pendant ce temps-là, un nombre certainement non négligeable, de Québécois et de Canadiens se vautrent dans la paresse et le laisser-aller tout en touchant des prestations de bien-être social et en revendiquant même une augmentation des dites prestations. Je ne parle pas des gens qui en ont réellement besoin, comme les familles monoparentales, les personnes malades qui méritent vraiment qu'on les soutienne financièrement. Je parle de ces maudits bons à rien qui estiment que tout leur est dû, qui fraudent allègrement les gouvernements, et donc chacun de nous, en allant encaserner le chèque de BS qu'ils n'ont certainement pas mérité. Pourquoi ne pas expulser ces bouches inutiles, ces mauvais citoyens. De quel droit bénéficient-ils de tels privilèges de la société canadienne, eux qui n'ont jamais rien fait pour cette société, eux qui se vautrent dans leur égoïsme et leur vie sans valeurs, sans générosité.

Je préfère de loin ces Turcs ou autres étrangers qui ont cherché une vie meilleure pour eux et pour les leurs. (...)

Ce qu'il faudrait, c'est envisager l'immigration sous un jour nouveau. C'est accepter lucidement l'idée que, dans un

pays à la démographie décroissante, la relève et le sang nouveau viendront à long terme des immigrants. C'est accepter l'idée qu'une nation ne sera plus jamais composée principalement des descendants des premiers habitants et que ce sont la culture, l'éthique, les activités et les joies communes qui rapprocheront et intégreront ses membres. C'est accepter que la pluralité de pensées, de coutumes et de traditions des citoyens créent une nation plus vivante et plus progressiste.

Renaud PIRSCH  
Saint-Basile-le-Grand

#### Arméniens et Turcs

Monsieur Gilles Saint-Jean, journaliste

■ J'aimerais exprimer mon inquiétude devant certains énoncés de votre article intitulé «Les Turcs entament leur marche sur Ottawa», paru dans l'édition du 5 avril.

Après avoir rapporté les propos d'une personne mariée à un Arménien, vous parlez des différends entre Arméniens et Turcs, et finissez votre article en disant: «Les vieilles rancunes se transmettent toujours bien...».

Je pense que traduire ainsi la pensée de la communauté arménienne à travers la déclaration d'une personne, tient plus du manque de professionnalisme que de l'analyse objective, encore moins philosophique. C'est vrai que beaucoup d'Arméniens, après le génocide de leurs ancêtres aux mains des Turcs, ne sympathisent pas beaucoup avec ces derniers (...)

Mais, à ma connaissance, la communauté arménienne ne s'est élevée contre la cause d'aucun réfugié quel qu'il soit. Les Arméniens savent trop bien ce que leurs ancêtres, qui ont pu fuir le génocide, ont vécu en tant que réfugiés.

Pour ce qui est des «rancunes transmises», elles ne sont pas plus apparentes entre les Arméniens et les Turcs qu'elles le sont entre Irlandais catholiques et protestants, ou Palestiniens et Israéliens. J'irais même jusqu'à avancer que la rancune que je ressens envers le peuple turc est moins forte que celle qui existait entre beaucoup de fédéralistes canadiens-anglais (et même canadiens-français) et des nationalistes québécois, que je côtoyais durant les mois précédant le référendum de 1980. (...)

Michael ISKEDJIAN  
Chomedey

Monsieur Gérald Leblanc, journaliste

■ À la lecture de votre article du 8 avril (*Ping-Pong, les Turcs*), je n'ai pu m'empêcher de pleurer sur une de vos phrases, particulièrement émouvante, lorsque vous décrivez les Turcs «qui donnent l'impression de victimes s'en allant à

l'abattoir avec une résignation fataliste».

Oui, j'ai pleuré. Non pas sur les Turcs, mais sur votre ignorance et votre naïveté. Les pauvres Turcs que vous décrivez, s'en allant demander asile au Canada, envers et contre toute légalité, sont les fils et petits-fils de ceux qui ont exterminé tout un peuple dans un massacre et à travers des tortures si inhumaines et si atroces que la décence vis-à-vis du lecteur et le respect dû aux victimes interdisent de décrire dans toute son horreur et sa barbarie.

Les Arméniens étaient — et sont toujours — chrétiens, et n'ont pas voulu abjurer leur foi pour l'Islam, pas plus sous la torture que sous la déportation. Entre 1915 et 1916 — cela ne fait pas si longtemps — deux millions d'Arméniens furent massacrés par les Turcs. Dans ce cas, oui on peut parler de victimes allant à l'abattoir. Oui, on peut parler de déportation.

Je ne suis pas Arménienne, pas plus que les membres de ma famille. Si j'évoque ce fait historique, ce n'est pas par haine des Turcs, mais plutôt pour éclairer tous ceux et celles qui ne savent pas toujours à qui ils ouvrent leurs bras, si naïvement et de bonne foi, et qui seront, par la suite, les tout premiers à regretter leur geste de «charité». Il faut dire que le problème de l'immigration est si nouveau pour nous, que nous tombons facilement dans le piège de la pitié. Le réveil risque d'être dur. Très dur... et les «mea culpa» devenus bien inutiles.

Janine BOYER  
Beloeil

#### Un acte criminel

■ Le 11 mars dernier, on apprenait dans *La Presse* que le ministre Paradis avait retenu les prestations d'aide sociale à des milliers d'indigents sous prétexte d'une vérification de routine. Ceci n'est pas nouveau et, si c'est exact, le ministre Paradis a ainsi commis un délit majeur à plusieurs égards.

D'abord, enlever la nourriture aux pauvres, c'est les mettre en danger de mort car ils n'ont pas, en général, d'autres sources d'aide possible. À cet égard la Bible va plus loin et qualifie de «meurtre» le vol du pain des pauvres; un gouvernement qui tente de gagner quelques argents en s'accaparant de l'argent dû aux pauvres se rend coupable de ce crime.

En second lieu, en agissant ainsi le ministre Paradis emploie la présomption de culpabilité pour priver les citoyens de leur droit à l'aide sociale, ce qui va à l'encontre du principe fondamental de la présomption d'innocence auquel a droit tout citoyen fusse-t-il soupçonné des pires actes criminels.

Ensuite, en refusant l'aide sociale, fusse un seul instant, aux assistés sociaux qui en ont droit, il commet un délit en

#### VOS LETTRES

■ La Presse accorde priorité sous cette rubrique aux lettres qui font suite à des articles publiés dans ses pages et se réservent le droit de les abréger. L'auteur doit être clair et concis, signer son texte, donner son nom complet, son adresse et son numéro de téléphone. Adresser toute correspondance comme suit: Tribune libre, La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal, H2Y 1K9.

vertu du code criminel même, puisqu'il y est stipulé qu'aucun employé public n'a le droit de retenir un bien appartenant à un citoyen, et la prestation d'aide sociale lorsqu'elle est échue appartient de facto à son prestataire. Le retenir constitue un délit criminel pur et simple. (...)

Michel DURAND  
Montréal

#### L'agence spatiale

Monsieur Robert de Cotret, Conseil du Trésor

■ Ayant lu l'article de Gilles Gauthier, dans *La Presse* du samedi 26 mars, sur l'agence spatiale dans la région de la capitale nationale, je suis de plus en plus déçu de l'attitude de nos hommes politiques fédéraux qui se laissent constamment influencer par les lobbies les plus influents et les plus subtils au lieu de rechercher une juste répartition des retombées économiques.

Je suis de plus en plus déçu aussi de la lenteur de nos hommes politiques provinciaux qui laissent les compétiteurs prendre les meilleures affaires et se contentent d'un lobby «temporaire» chargé d'une cause déjà perdue!

Fédéraliste convaincu depuis toujours, toutes ces histoires de passe-droits sont en train de me faire douter de la justesse de mes convictions. J'espère que si cette agence spatiale n'échoue pas à Montréal avant les prochaines élections, les Québécois se réveilleront et repudieront ces hommes politiques qui nous représentent à Ottawa au détriment de leurs concitoyens.

Robert-J. LeMAY  
Saint-Laurent

#### Accusations injustifiées

■ Nous ne pouvons pas rester impassibles et silencieux devant les accusations d'antisémitisme (Tribune libre, 8 avril) à l'endroit de Guy Cormier, éditorialiste à *La Presse*, cet ami de l'homme de toute origine, de toute culture, de toute nationalité.

Dyna et Raphaël RYBA  
Montréal

Marc Laurendeau

collaboration spéciale

## La marche pour préserver le français

Une marche en faveur de la protection du français ait pu attirer 25.000 personnes, voilà qui étonne de prime abord. Ces dernières années, le nationalisme paraissait essoufflé et n'arrivait plus à mobiliser les citoyens.

La manifestation d'hier après-midi, par son ampleur, rappelle les mouvements de protestation en 1969 contre le gouvernement de l'Union nationale, au moment où le premier ministre Jean-Jacques Bertrand, par la Loi 63, instaurait le libre choix de l'école anglaise ou française, tant pour les allophones que pour les francophones eux-mêmes. La crise de Saint-Léonard avait révélé que les Italo-Québécois et même certains francophones optaient pour l'école publique anglaise.

Cette même crise connut un second sursaut en 1974, lorsque la Loi 22 du gouvernement Bourassa fit réapparaître le spectre du libre choix mais, cette fois, moyennant des tests linguistiques. Des milliers de manifestants prirent la rue. Mais, depuis cette époque, des correctifs ont été apportés par la Loi 101, de sorte qu'en pratique 2/3 des allophones s'inscrivent maintenant à l'école publique française. Les écoliers qui se trouvaient illégalement dans le système anglophone ont certes été amnistiés mais la tendance générale est porteuse d'espoir pour l'avenir.

Qu'est-ce donc qui a pu toucher la fibre sensible de milliers de Québécois, au moment où les moeurs dictent plutôt de vibrer pour la relance économique, la performance en affaires et l'esprit d'entreprise? On

constate, par l'étendue de la manifestation d'hier, qu'une coalition s'est reformée, entre les syndicats, les enseignants, les artistes et les nationalistes en général.

Il est difficile de désigner un événement qui aurait agi comme détonateur. Même si l'emploi du terme «humiliation», par le commissaire aux langues D'Iberville Fortier, pour désigner la situation faite aux Anglo-Québécois, a eu un effet incendiaire immédiat, la décision du premier ministre Grant Devine, selon laquelle le gouvernement de Saskatchewan déciderait à son gré quelles lois seraient traduites en français, fit ressortir peu après l'injustice d'un système deux poids deux mesures.

La minorité anglophone du Québec, pourvue de tout un réseau d'institutions scolaires, universitaires et de ses puissants médias est soudain prise en pitié tandis que dans l'Ouest, une minorité dépourvue d'instruments et en voie d'assimilation galopante se fait dire qu'elle doit être patiente. Ce décalage entre la réalité vécue et le pays bilingue idéal n'a pu qu'exacerber les passions.

Plusieurs éléments d'une toile de fond politico-juridique ont aussi contribué à ranimer des braises que l'on croyait refroidies depuis longtemps. D'abord, il y a l'attente d'un jugement de la Cour suprême du Canada, au sujet de l'affichage au Québec. Si, comme on le prévoit généralement, le plus haut tribunal du pays décide que l'obligation (faite par la Loi 101) d'afficher en français seulement brime les droits et libertés énoncées

dans la Charte, le premier ministre Robert Bourassa sera contraint de faire un choix déchirant.

M. Bourassa peut se prévaloir de la clause dérogatoire (ou cause nonobstant) inscrite dans la Charte des droits et soustraire explicitement le Québec (au moyen d'un texte de loi) aux droits et libertés constitutionnellement enchaînés. En fournissant ainsi l'image d'une province encline à fouler aux pieds les droits fondamentaux, M. Bourassa renforcerait le mythe, entretenu par les piliers du régime Trudeau, d'un Québec constamment tenté par les mesures dictatoriales. Encore hier, M. Jim Couts, ex-secrétaire principal de M. Trudeau, écrivait dans le *Toronto Star* que le gouvernement québécois risque de légiférer en protégeant sa «société distincte» sur le dos des femmes.

En plus d'encaisser l'odieux, peut-être même de faire l'objet de campagnes de dénigrement, s'il a recours à la clause dérogatoire, M. Bourassa pourrait perdre le soutien de ses ministres anglophones, tels MM. Richard French et Clifford Lincoln qui, à divers degrés, lient leur avenir politique au respect des engagements du parti, en matière d'affichage bilingue.

Mais l'alternative s'annonce encore plus redoutable pour M. Bourassa. La manifestation d'hier n'en donnait qu'un échantillon. Car si le premier ministre se conforme à la décision de la Cour suprême et rend légal l'affichage bilingue, une bonne partie de sa députation causera vraisemblablement de sérieux remous. Car, ces der-

niers mois, bon nombre de députés libéraux francophones affichaient leur conviction à la nécessité de préserver les acquis de la Loi 101, y compris l'affichage français.

M. Bourassa, qui entretient déjà une formule à l'esprit, opéra sans doute pour un compromis. Présentement diverses exceptions à la Loi 101 sont mises en application mais restent peu connues des protagonistes des deux camps dans le débat public: si l'affichage commercial et les enseignes publiques doivent être en français, la Loi 101 permet actuellement les enseignes bilingues à l'intérieur des petits commerces de quatre employés ou moins. De même, les enseignes bilingues sont permises à l'extérieur comme à l'intérieur d'établissements spécialisés dans les produits ethniques (comme la cuisine chinoise). Des enseignes bilingues sont aussi autorisées à l'extérieur comme à l'intérieur des librairies anglaises, des boutiques vidéo ou de tout commerce qui livre un produit ou une activité culturelle ou éducative. On imagine que M. Bourassa étendra davantage la portée de ces exceptions.

En stratège habile, M. Bourassa s'est efforcé de gagner du temps dans l'attente des étapes du processus judiciaire. Mais l'heure de vérité sonnera bientôt. La décision gouvernementale sera prise au moment où l'opinion publique est devenue survoltée. Le sujet dont le premier ministre Bourassa aime si peu parler, lors de ses tournées aux États-Unis, le hante et le poursuit comme un véritable cauchemar, rappelait-on hier.

## ANALYSE

### La formation professionnelle s'en va-t-elle vers un cul-de-sac?

Flavie Achard est enseignante au cégep Montmorency et membre du Comité école-société de la FNEEQ-CSN.

FLAVIE ACHARD

■ On n'a jamais autant parlé de la formation professionnelle que depuis quelque temps. Citons la campagne actuelle de promotion de réforme de la formation professionnelle au secondaire, le colloque CSN sur les cégeps où la formation professionnelle occupait une place importante, et, finalement, le colloque de l'Institut canadien de l'éducation des adultes (ICEA) sur la formation professionnelle des adultes. Dépendamment du groupe auquel on appartient, travailleuses et travailleurs, les questions se posent selon des problématiques et intérêts différents, de sorte que les messages sont souvent contradictoires. ■ Mais certains constats s'imposent pour l'ensemble des intervenants(e)s. Ainsi, compte tenu du type d'économie de notre société, de la concurrence internationale (et dernièrement, du libre-échange), des nouvelles technologies et formes d'organisation du travail, on a de la difficulté à planifier les besoins de main-d'œuvre au-delà de cinq ans. Dans un tel contexte, la meilleure formation à donner aux futures travailleuses et travailleurs, c'est une formation large et polyvalente, une formation visant à acquérir des savoirs transférables de façon à pouvoir faire face à des transformations dans son métier ou sa profession. Il est aussi important de développer des habiletés de communication, d'analyse et de synthèse car de plus en plus les emplois exigent de travailler en équipes multidisciplinaires et avec le public (cf. secteur des services).

D'autre part, nous vivons dans une société où l'industrie de la communication devient de plus en plus puissante et diversifiée dans l'ensemble des secteurs d'activités, une société qui se complexifie de sorte qu'il est essentiel de continuer à augmenter le niveau de scolarisation des citoyennes et citoyens si on veut sauvegarder les droits démocratiques de cette société.

#### La voie de garage du secondaire

C'est en tenant compte de ces éléments que doit se tenir le débat de la formation professionnelle des jeunes et des adultes. Malheureusement, les politiques des gouvernements ne vont pas dans ce sens. Ainsi la réforme du professionnel au secondaire, loin de rapprocher la formation générale et la formation professionnelle, met en place une filière professionnelle complètement séparée du général et recrée des écoles de métiers baptisées centres de formation professionnelle; elle établit aussi différents diplômes spécifiques au professionnel et qui risquent fort d'être des diplômes culs-de-sacs, c'est-à-dire avec peu de possibilités d'accès au cégep malgré les promesses de mise en place de passerelles. Le refus récent de tous les différents milieux concernés de faire classer leur métier dans la filière du certificat d'études professionnelles (CEP) plutôt que dans la filière du diplôme (DEP) témoigne bien de la perception dévalorisante qui sera associée à ces mini-diplômes. Mais M. Ryan a décidé quand même de classer trente-six métiers dans le CEP. De plus, cette réforme, en créant un secondaire 6 et 7, va mettre en concurrence le professionnel secondaire et le professionnel collégial, déjà aux prises avec la concurrence des entreprises privées de formation, celles-ci étant en pleine expansion grâce aux politiques de subventions déguisées du gouvernement.

#### Une formation large au cégep

Pourtant la grande majorité des employeurs, dont IBM et Hyundai, sont satisfaits de la formation professionnelle dispensée dans les cégeps. Les lacunes observées par les employeurs sont plus du côté des habiletés d'expression, d'analyse et de logique. La conscientisation de ces problèmes se fait de plus en plus dans les cégeps et différentes expériences de concertation général-professionnel s'élaborent. La cohabitation du général et du professionnel permet entre autres ce genre de collaboration.

Mais la solution ne passe certainement pas par des mesures qui auront pour effet de comprimer la demande de formation collégiale. Argumenter comme le faisait récemment le ministre Ryan à des représentants(e)s de la FNEEQ-CSN, qu'une grande partie des métiers des années futures ne demandera qu'une formation de niveau secondaire, c'est avoir une vision à courte vue du rôle de l'école dans l'éducation des futurs citoyennes et citoyens. L'enjeu est particulièrement important pour les femmes car on parle encore d'envoyer au secondaire des options majoritairement féminines, telles que techniques de bureaucratie. Associée aux contingentements de programmes et à la réduction des sites de formation (mieux connue sous le nom de «rationalisation de la carte des options»), cette mesure risque de ralentir les progrès des femmes au niveau de la scolarisation et d'annuler tous les efforts visant à amener plus de femmes dans les programmes non traditionnels. Une telle réforme nous ramènera-t-elle aux écoles non mixtes et encore plus liées aux origines et à la condition sociale?

Les politiques des gouvernements en formation professionnelle des adultes, malgré des besoins criants de racyclage entre autres, ne sont pas plus reluisants. Ainsi la constitution récente de groupes mixtes jeunes-adultes va à l'encontre de toutes les revendications élaborées depuis la commission Jean sur les besoins spécifiques des adultes en éducation. Et que dire des difficultés des adultes à avoir accès à la formation dont elles et ils ont besoin, de la baisse des budgets des services d'éducation des adultes, de la baisse de la formation créditée au profit d'une formation sur mesure étroite, etc., etc.

D'autres choix politiques touchant la formation professionnelle sont possibles. Mais pour cela, il faut que celle-ci soit plus qu'un outil de gestion de la main-d'œuvre. Ce dont il s'agit c'est de la formation de femmes et d'hommes qui ont des besoins de formation professionnelle mais aussi des besoins de formation personnelle et sociale. Dans le contexte d'une société qui se complexifie, il nous faudra faire autrement ce débat si on veut conserver et développer le caractère démocratique de cette société.

## LIBRE OPINION

### La majorité silencieuse en a assez!

MARIO LÉTOURNEAU

■ Mon père était marchand général à Mont-Louis, en Gaspésie. Il n'a jamais fait de politique active, mais il avait le respect de tous les politiciens. Il n'est pas devenu riche parce qu'il a toujours partagé avec les plus démunis et qu'il a permis à tous ses enfants, huit filles et quatre garçons, de poursuivre leurs études aussi longtemps qu'ils le voulaient et ceci, avant l'époque de la gratuité.

Je suis avocat et j'ai choisi il y a plus de vingt ans de représenter les travailleurs, ce que je fais encore aujourd'hui. Ma compagne fut secrétaire pendant plusieurs années et fait maintenant dans l'immobilier.

Peut-il y avoir Canadien français plus typique, catholique non pratiquant, marié puis divorcé, nationaliste sans être indépendantiste, à l'aise sans être riche, amateur d'opéra et de jazz, de hockey et de baseball, de cabane à sucre et de nouvelle cuisine.

Je suis un québécois ordinaire, chez qui la générosité et la tolérance, inculquées dès l'enfance, ont été pratiquées jusqu'à aujourd'hui.

Or, je ne peux me taire plus longtemps, car on est à la veille de réussir à éliminer chez moi cette générosité et cette tolérance...

J'ai le plus grand respect pour les Noirs, comme ceux que j'ai eu le plaisir et l'honneur d'avoir comme voisins pendant quinze ans, comme ceux qui ont immigré ici en respectant nos lois et qui sont en train d'essayer de continuer avec nous de bâtir cette société dont les fondateurs ont été jetés par nos ancêtres et nos prédécesseurs, au prix d'efforts et de larmes certes, mais malgré tout, dans la joie et la sérénité.

J'en ai assez des Noirs qui vivent en marge de la société, qui rendent certains quartiers invivables et certaines stations de métro dangereuses.

J'en ai assez des activistes qui récupèrent des événements mal-

heureux au profit de leur dévouement de frustrés, de paresseux et de parasites.

J'en ai assez de ce rejet de l'appareil judiciaire, conçu par la majorité certes, mais qui rend une justice que la plupart de ceux qui s'en plaignent n'avaient pas connue chez eux et qui n'est toujours pas évidente dans leur pays d'origine.

Un «bun» est un «bum», qu'il soit noir, blanc, jaune ou un peu de tout.

J'en ai assez que l'on traite en héros les «bums» victimes de la violence qu'ils créent et entretiennent et dont ils deviennent, par erreur de la police ou suite à l'élimination par leurs semblables, les victimes.

J'ai le plus grand respect pour les citoyens d'autres pays qui ont choisi le mien pour s'y installer, y gagner leur vie, y fonder une famille et en assurer le développement dans l'harmonie et la paix.

J'en ai assez de ceux qui, même bernés par des fraudeurs dans leur propre pays, débarquent ici dans la clandestinité, bafouent nos lois, dont la grève de la faim ou se cachent dans les églises pour que leurs illégalités soient cautionnées et pour qu'ils soient exemptés de respecter les règles qui régissent la société dont ils prétendent vouloir devenir partie intégrante.

J'ai le plus grand respect pour tous ceux qui font honnêtement et objectivement leur travail d'informateur et de critique.

J'en ai assez de ces pisse-vinaigre qui distillent leur fiel dans les colonnes des journaux ou sur les ondes mises à leur disposition et qui attisent les différends, entretiennent, voire même créent les affrontements entre les anglophones et les francophones, entre la police et les citoyens, entre les immigrants et ceux qui sont déjà là, entre les Noirs et les Blancs, enfin bref, entre tous ceux dont les différences causent déjà l'éloignement et qu'il n'est pas nécessaire de dresser les uns contre les autres.

J'ai le plus grand respect pour les politiciens qui croient en leur idéal

et le font valoir dans les cadres et buts inscrits dans nos institutions démocratiques.

J'en ai assez des politiciens défaits ou de ceux qui n'ont jamais eu le courage de le devenir et à qui d'autres politiciens ont confié des fonctions qui leur donnent un certain poids politique, à ces vestiges du passé, à ces nostalgiques du pouvoir absolu, à ces fossiles d'une société de jadis, à ces nostalgiques d'un temps où on les prenaient au sérieux, à ces possesseurs tranquilles de la vérité qui épousent aujourd'hui toutes les causes sans discernement, sans objectivité, par simple partisanerie ou vengeance et qui n'ont rien à perdre en semant et en entretenant la zizanie, puisqu'ils n'en verront pas les conséquences lointaines, occupés qu'ils seront alors à justifier leurs agissements devant leur Créateur.

J'ai enfin le plus grand respect pour les représentants des Églises, qu'ils se réclament d'un Dieu ou d'un Autre, qui se consacrent à instruire leurs concitoyens de leurs devoirs moraux, et pourquoi pas civiques, et qui prêchent l'amour et la tolérance, tout en se souvenant qu'une société sans loi ou dont les lois ne sont pas respectées verse rapidement dans l'anarchie, dans le chaos et voit s'installer tout le contraire de l'amour du prochain et de la tolérance, comme peuvent en témoigner bien des gens au nom de qui on crie aujourd'hui au meurtre et à l'injustice.

J'en ai assez des évêques et des curés qui se prononcent sur tout et sur rien, qui pourfendent, bien à l'abri dans leurs églises et dans leurs presbytères, nos représentants civils, qui vont même jusqu'à mettre l'immunité accordée à ce qu'ils sont censés représenter au service des hors de loi.

Comme citoyen de mon pays et dont les ancêtres y sont débarqués en 1617, je n'ai pas le choix d'en respecter toutes les lois.

Au-delà du respect des lois de mon pays, je suis prêt à faire preuve de tolérance et de générosité.

Cependant, assez, c'est assez.

Quand on traite la société dont je fais partie de raciste, c'est mon père que l'on insulte, c'est ma mère que l'on insulte, c'est ma famille et moi-même que l'on insulte, c'est à mon peuple que l'on crache au visage.

Quand on bafoue mes institutions judiciaires, civiles et politiques, ce sont les fondements même de ma société que l'on ébranle.

Quand on compare mes gouvernements, même s'ils ont le défaut d'être actuellement du Parti conservateur, aux ignobles Laurence et Winslow qui ont déporté les Acadiens, je sens aussi sur moi couler cette vomissure abjecte dont l'odeur et l'auteur me deviennent tout à coup insupportables.

Je dis attention!

Le respect des minorités n'exige pas que l'on bafoue la majorité. La tolérance n'est pas le laxisme et la générosité n'est pas la prodigalité.

Trop d'agitation des activistes et de leurs hérauts en surface peut provoquer un jour une lame de fond dont la violence pourrait surprendre.

Dans toutes les sociétés, les minorités agissantes et organisées acquièrent beaucoup plus d'importance que leur nombre et leur valeur réelle ne sauraient justifier. Cette situation, je suis prêt à l'accepter.

Cependant, il faudrait voir à ne pas insulter et bafouer la majorité silencieuse, car les fondateurs accablants d'hier, les besogneux payeurs de taxes d'autrefois pourraient un jour décider eux aussi de demander des comptes à ceux qui, au nom la plupart du temps de gens qui ne les ont pas mandatés et qui souvent en ont honte eux-mêmes, troublent notre quiétude, nous empêchent de vivre en paix, rejettent les règles que nous nous sommes données, enfin bref, polluent notre société.

À trop rechercher la pitié, on engendre le mépris. Quand le mépris est acquis, ceux qui l'ont mérité ne peuvent plus compter même sur la pitié.

À bon entendre...

## TRIBUNE LIBRE

### PLQ serait devenu «vert»?

M. Robert Bourassa, Premier ministre

■ Ainsi le Parti libéral du Québec, réuni en congrès dernièrement, aurait décidé de devenir plus «vert» que le fond de nos rivières polluées? Tel Noé, vous auriez promis de faire votre part pour sauver le monde d'un naufrage écologique? J'avoue mon étonnement et mon scepticisme.

Avouez que pour un virage, c'en est tout un! Le temps où les libéraux accusaient les écologistes d'être des «idéalistes-contre-le-progrès» serait-il désormais révolu? Se peut-il que votre parti qui voulait réduire les effectifs du ministère de l'Environnement avant son arrivée au pouvoir, n'y songe même plus? (...)

Maintenant l'heure est aux actes, monsieur le Premier ministre, non aux paroles. Quand allez-vous entreprendre de nettoyer les 300 dépotoirs chimiques où reposent près d'un milliard de tonnes métriques

de déchets industriels dangereux qu'on retrouve au Québec, de la Côte Nord à l'Abitibi? Quand allez-vous engager des inspecteurs pour contrôler la circulation de matières dangereuses sur nos routes? Quand allez-vous prendre des mesures pour prévenir les accidents technologiques? Je vous en prie, n'attendez pas qu'il y ait un «Bhopal» québécois!

Et puis, Monsieur le premier ministre, allez-vous nous annoncer bientôt des politiques pour contrer l'érosion et l'appauvrissement de nos terres agricoles, pour préserver et reboiser nos forêts saines à blanc par les industries papetières? Allez-vous lever le huis clos qui entoure les négociations avec les industries polluantes (si on veut adopter une politique de pollueur-payeur plutôt que de pollueur-subsidonné, il faudrait bien que la population puisse le vérifier)? À quand la création d'un fond spécial pour favoriser la recherche en environnement? À quand le soutien gouvernemental massif aux entreprises de recyclage et de récupération? À quand l'organisation de véritables États généraux de

l'environnement avec les intervenants qui y travaillent depuis plusieurs années?

Pierre GRAVELINE  
Coprésident  
NPD-Québec

### Un homme extraordinaire

■ Radio-Canada, dans son émission *Le Temps de vivre* du 6 avril, nous a donné la chance de voir et d'entendre un homme extraordinaire en la personne de Monsieur Germain Harvey. Enfin quelqu'un qui se sert de son jugement excellent pour améliorer le sort des personnes «dépendantes».

Dans cette société que l'on dit civilisée et moderne mais qui considère ses personnes âgées trop souvent comme de vulgaires numéros, il existe encore des personnes de la trempe de Monsieur Harvey, directeur général de la Résidence Yvon Brunet.

Muriel DUBÉ  
Montréal

### Génération méprisée

■ Âgé de dix-huit ans, étudiant au cégep, j'affirme que ma génération est la plus bafouée qu'on ait connue.

Enfants du divorce, plusieurs d'entre nous en ont gardé des séquelles psychologiques. Côté environnement, nous n'avions pas encore foulé l'herbe que certains scientifiques prévoyaient une pollution catastrophique. Nous avons connu la course aux armements et, tout dernièrement, le sida...

Les générations antérieures nous ont laissé en héritage pollution, armement, dénatalité, dettes publiques. C'est nous, innocents de tous ces crimes, qui nous retrouvons avec tous les problèmes.

Qui blâmer? Les générations antérieures? L'évolution? De toute façon, nous sommes la génération malchanceuse qui devra résoudre ces problèmes. Nous serons la société de demain. Quelle société!

Alain FOURNIER  
L'Acadie

#### La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTÉE 7 rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de LA PRESSE, et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe». Encre quaternaire numéro 1400. Port de retour garanti.

| RENSEIGNEMENTS                                                            | 285-7272 | ANNONCES CLASSEES         |          |
|---------------------------------------------------------------------------|----------|---------------------------|----------|
| ABONNEMENT                                                                | 285-6911 | Commandes ou corrections  | 285-7111 |
| Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 18 h. |          | annonces de 10 h à 17 h   |          |
| REDACTION                                                                 | 285-7070 | GRANDES ANNONCES          | 285-7202 |
| PROMOTION                                                                 | 285-7100 | National, Presse          | 285-7306 |
| COMPTABILITE                                                              | 285-6892 | Vacances, Voyages         | 285-7265 |
| Grandes annonces                                                          | 285-6900 | Carrères et organisations | 285-7520 |
| annonces classées                                                         |          |                           |          |

## Accalmie entre deux combats à Haïti, croit un travailleur communautaire

Presse canadienne  
TORONTO

■ Pour qualifier la situation actuelle à Haïti, le travailleur communautaire Pierre Perreault parle d'accalmie entre deux combats, ce qui ne l'empêche pas d'entendre tous les soirs résonner des coups de feu, de sa demeure à Port-au-Prince.

Mais tout cela est bien peu comparativement à l'agitation de la fin novembre, alors qu'il butait contre un cadavre pas très loin de chez lui. Les actes de violence qui ont entouré les élections à cette époque avaient causé la mort de 34 personnes.

M. Perreault travaille depuis neuf mois en Haïti à des projets de développement rural pour l'organisme de coopération «Save the children» (Sauvons les enfants). Il se scandalise de la situation de ce pays, le plus pauvre de la terre.

«Deux cents cinquante millions de dollars à Haïti possèdent tout alors que le reste de la population de six millions d'habitants meurt de faim», lance-t-il avec indignation.

Les Haïtiens se sont permis d'être optimistes pour la première fois il y a deux ans, lorsque le dictateur Jean-Claude Duvalier et



Pierre Perreault, travailleur communautaire en Haïti PHOTO CP

sa famille ont quitté le pays pour la France.

### Rien fait

M. Perreault souligne toutefois que le nouveau président Leslie Manigat n'a encore rien fait pour améliorer le sort de son peuple. Les postes gouvernementaux et

militaires sont encore occupés par des fonctionnaires reliés au régime Duvalier qui «savent que nous (les travailleurs communautaires) faisons leur travail» dans les secteurs de l'éducation, de la santé et de l'agriculture.

Quant à l'Eglise, il croit qu'elle profite des problèmes des gens car ceux-ci y voient un refuge et sont prêts à tout donner à la religion. Lui-même est un ancien prêtre qui a défroncé parce que certains enseignements catholiques lui apparaissent irréconciliables avec la réalité, ainsi la nécessité du contrôle des naissances.

Aujourd'hui, la situation semble sans issue pour la plupart des Haïtiens, explique M. Perreault. Mais il y a des signes de changement: les gens ont maintenant au moins le droit de former des organisations et des partis d'opposition.

Il aimerait que le Canada verse de l'argent à Haïti par l'entremise des organismes de coopération plutôt qu'en passant par le gouvernement haïtien.

«La population canadienne devrait pousser le gouvernement à adopter une politique plus intelligente envers le Tiers Monde. La solution n'est pas de donner de l'argent: c'est de s'assurer que cet argent profite à ceux qui en ont besoin.»

## Deux bombes explosent à Francfort

Agence France-Presse  
FRANCFORT

■ Deux bombes ont explosé, dans la nuit d'hier, à quelques minutes d'intervalle, à Francfort, ne provoquant que des dégâts matériels, a annoncé la police.

Le premier engin a explosé à 23h58 (17h58 HAE) dans l'enceinte du centre communautaire juif de Francfort. Une seconde petite bombe a explosé devant les locaux de la compagnie aérienne saoudienne, la Saudi Arabian Airlines, cinq minutes plus tard, à 0h10 (18h10 HAE).

Dans un premier temps la police avait indiqué qu'il s'agissait d'explosions dues à des voitures piégées. Un mini-bus de type Volkswagen garé non loin du centre communautaire juif a en effet été sérieusement endommagé par l'explosion.

La police pense que l'auteur de cette action a lancé la bombe sur le centre par-dessus la barrière d'enceinte. Selon des témoins, la grande glace frontale du centre a été brisée.

En ce qui concerne le second attentat, des témoins ont vu une voiture de type Golf Volkswagen rouge démarrer très rapidement immédiatement après l'explosion.

La police a retrouvé sur les lieux de la deuxième explosion des traces de sang dont elle recherche l'origine.

La police estime cependant qu'il s'agit d'un acte politique à mettre en relation notamment avec la célébration par la communauté juive, du 45ème anniversaire du soulèvement du ghetto de Varsovie.

Yu Kikumura, arrêté aux Etats-Unis, a été identifié par le ministre japonais des affaires étrangères comme étant soupçonné d'appartenir à l'Armée rouge. Le quotidien américain New York Times a affirmé dans son édition de samedi que Kikumura se préparait peut-être à poser une bombe à la réunion des ministres des finances des sept pays les plus industrialisés à Washington.

## Santé et bien-être

## Testament biologique: attention, danger!



HUGUETTE ROBERGE

Depuis un an et demi, un mouvement baptisé *Mourir dans la dignité* fait énergiquement la promotion du «testament de la fin de vie» ou testament biologique auprès des malades chroniques et des personnes âgées en institutions. Pour la première fois, un comité de bioéthique attaché à un établissement, l'hôpital Notre-Dame-de-la-Merci, se prononce clairement sur le bien-fondé de cette pratique: il est contre.

Le testament biologique est un document signé devant deux témoins, où une personne demande, au nom de la dignité humaine, qu'on la laisse mourir tranquillement, naturellement, plutôt que de la maintenir en vie par différentes interventions lourdes (amputation, réanimation cardiaque, chimiothérapie, etc.), advenant le cas où cet acharnement thérapeutique ne garantirait pas un rétablissement suffisant de sa santé physique et mentale.

Les juristes n'ont pas encore vidé la question de la validité légale du testament biologique. Les évêques du Canada et du Québec n'ont fait aucune déclaration sur la valeur morale de cet avis. D'autre part, l'Association médicale canadienne vient de publier un intéressant rapport sur la question, intitulé *Les soins de santé pour gens âgés* où des nuances importantes sont apportées.

Mais d'une façon générale, en situation d'urgence, les médecins ne tiennent pas toujours compte de tous les éléments des testaments biologiques (l'éthique médicale et leur propre déontologie s'inscrivant dans des pratiques médicales où les meilleurs soins sont prodigués). Et peu d'établissements de santé se sont dotés d'un comité de bioéthique chargé d'étudier pareilles questions.

Après mûre réflexion, le comité de bioéthique de l'hôpital Notre-Dame-de-la-Merci ne recommande pas la signature du testament biologique. Formé de spécialistes (avocat, médecins, bioéthicien, conseiller en nursing), ce comité approuve que le patient fasse connaître ses volontés quant aux traitements qu'il aimerait recevoir, advenant le cas où il serait devenu inconscient ou confus. A son avis, le médecin devrait même prendre l'initiative d'amorcer un dialogue là-dessus avec son patient. Mais la généralisation du testament biologique dûment signé comporte, croit-il, des inconvénients sérieux.

Le comité considère que le dossier sur lequel s'appuie le mouvement *Mourir dans la dignité* simplifie dangereusement un problème complexe, déforme l'enseignement catholique sur cette question, contient des phrases ambiguës et n'empêche pas les poursuites en justice.

De plus, il note que la généralisation du testament biologique exigerait qu'une loi précise le sens des mots et prévoit le délai de validité de la signature, la qualité des témoins, les situations délicates (femmes enceintes, par exemple); ce testament risque de changer la tendance actuelle des équipes soignantes à éviter l'acharnement thérapeutique, et les amener à penser qu'en l'absence de ce document, elles doivent utiliser tous les moyens disponibles pour maintenir le patient en vie; et cette pratique risque aussi d'amener l'équipe de soins à délaisser ou abandonner le patient, même souffrant, quand elle ne le traite plus.

Constatant que les pressions exercées sur les malades pour les amener à signer des formules de testament biologique suscitent chez eux un fort sentiment d'inquiétude et d'insécurité, après la signature, le comité de bioéthique propose, en solution de rechange au testament biologique, une pratique de «soins adaptés» qui favorise le dialogue et met l'accent sur la continuité des soins.

### JOURNÉE «PORTES OUVERTES»

■ Toujours à l'hôpital Notre-Dame de la Merci, le dimanche 24 avril sera une journée portes ouvertes, avec visites guidées dans les différents départements, stands d'information, etc. Toutes les personnes intéressées sont invitées à se présenter, à compter de 13 h 30, au 555 ouest, boulevard Gouin.

L'initiative veut donner à la population du nord de Montréal l'occasion de mieux connaître cet hôpital de soins prolongés, de même que la gamme

complète des services de première ligne ou spécialisés qu'il offre aux personnes âgées de ce secteur, et compléter ainsi l'information qui sera donnée au cours de l'assemblée publique qui se tiendra le même jour.

### RECHERCHES: 40 FEMMES MÉNOPAUSÉES

■ On recherche 40 femmes ménopausées qui accepteraient de participer, sous la surveillance de professionnels de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont, à la vérification d'un nouveau médicament susceptible d'éviter les pertes sanguines et l'hyperplasie endométriale, tout en soulageant des bouffées de chaleur.

Ces femmes doivent être ménopausées depuis plus de six mois et moins de trois ans. Leur poids se situe à plus ou moins 20 p. cent du poids idéal. Elles ne prennent aucune médication depuis trois mois. Elles n'ont pas été hystérectomisées. Enfin, elles ne souffrent d'aucune des maladies suivantes: diabète, maladie cardiaque, maladies vasculaires, hépatiques ou rénales, migraine et hyperlipidémie. Les femmes intéressées doivent communiquer avec Monique Boire (252-3555) ou Lise Pinard (671-4605).

### LA SURDITÉ DES ENFANTS

■ Une enquête nationale menée par des chercheurs de l'Université McGill auprès de quelque 8 000 enfants canadiens atteints de surdité, révèle que dans presque la moitié des cas, la surdité ne peut être attribuée à une cause connue. Pourtant, selon le professeur James MacDougall, qui vient de publier les résultats de cette étude, «plus de 200 causes de surdité ont déjà été identifiées dans le monde».

L'étude indique aussi que de 30 à 35 p. cent des enfants sourds présentent également d'autres troubles physiques et psychologiques. La vue est d'importance vitale pour les enfants sourds. Cependant, plus du tiers des enfants de l'étude n'avaient jamais subi d'examen complet de la vue. Et, de l'avis des chercheurs qui ont participé à cette recherche pluridisciplinaire, le fait qu'au moins 50 p. cent des cas de surdité soient héréditaires indique bien qu'il faudrait offrir plus précocement des services de conseil génétique au Canada.

### SOUTIEN AUX PARENTS

■ L'un de vos enfants souffre de schizophrénie? Le CLSC Saint-Léonard vous invite à vous joindre à un groupe d'information et de soutien mis sur pied expressément pour vous. À partir du 26 avril aura lieu une série de dix rencontres, chaque mardi, de 19 h à 22 h, aux locaux du CLSC, salle 307-2. L'adresse: 6025 est, Jean-Talon. Information: Giovanna Campanelli ou Colette Luneau au 252-1030.

### NOUVEAU CLSC AUTONOME: MERCIER-EST/ANJOU

■ Le CLSC Mercier-Est/Anjou a récemment acquis son autonomie en signant une entente de transfert des ressources humaines, matérielles et financières. Cet établissement est le produit de la fusion, par décision ministérielle, des territoires du CLSC Montréal-Mercier et du CLSC Anjou dont les budgets d'opération étaient administrés en fiducie au centre hospitalier Maisonneuve-Rosemont. La population desservie par le nouveau CLSC autonome est de 81 200 personnes mais les points de services demeurent les mêmes, tant dans le secteur Mercier-Est que dans celui d'Anjou. Les travaux d'implantation des deux établissements désormais fusionnés, sont coordonnés par M. Fernand Mucci.

### CLINIQUE DES JEUNES

■ Les jeunes d'Ahuntsic ont maintenant un lieu où ils peuvent obtenir information, aide et support, et discuter de leurs problèmes avec des professionnels: relations avec les parents, difficultés scolaires, isolement, dépression, drogue, MTS, alcool, idées suicidaires... Mise sur pied par l'équipe jeunesse du CLSC Ahuntsic, la Clinique des jeunes accueille en effet les adolescents et les jeunes adultes âgés de 12 à 25 ans, qu'ils soient résidents d'Ahuntsic ou étudiants dans l'une des écoles du territoire. L'adresse: 1628 est, rue Fleury. Tél: 381-4221.

### BÉNÉVOLES DEMANDÉS

■ L'hôpital Notre-Dame de Montréal invite les personnes désireuses de partager quelques heures auprès des malades à un thé-rencontre, le mercredi 20 avril à 14 h. Ces personnes recevront alors de l'information sur les différents types de bénévolat proposés par l'hôpital. Se présenter au 1560 est, rue Sherbrooke, au salon Lucien Lacoste (1<sup>er</sup> étage du pavillon Mailloux).

# Demain 9h00

## Pourquoi garder à la maison un enfant handicapé?



CJMS

QUESTION DE VIE  
AVEC

Louise Deschatelets  
et  
Gaston L'Heureux

Le nouveau **CJMS 128**  
RADIO AM STEREO  
AU RÉSEAU RADIOMUTUEL









## MARCHANDISES ET SERVICES

**2410 INSTRUMENTS  
DE MUSIQUE**

**ACHETE** pianos. Bouillier Musique 722-8784.

**BASSE** Richter-Baker, bonne condition, tubaine, 645-8311.

**BOITE** à RYTHME R-X 11 Yamaha, 322-1643.

**CENTRE MUSICAL DU QUEBEC**

**GROSSISTE ET DÉTAILLANT**  
Pianos neufs allemands, jusqu'à 40% d'escompte — Pianos d'occasion, 15% d'escompte — Instruments d'archet — 675-5131.

**CONSOLE** Fortes, 450 B, \$1,000.00. Model X-3000, 515-7337. Guitare Snow, 1400, 454-5127.

**ORGUE HAMMOND**, model T-233, boîte à rythme Roland R-77, Leslie 1400, 454-474.

**ORGUE** Yamaha 3 claviers, système à tirage, valeur 8,000 pour 2,500. 418-427-3634.

**PEIT** piano 585, Bouillier Musique 722-8784.

**PIANO** de sonnerie spéciale, Ma-

521-1431.  
PIANO Bluthner à queue 8 pl. noir,  
excellente sonorité, 10,000\$, (418)  
839-2035  
PIANO Everest, 5'6", Baby Grand  
5500\$, 527-7675  
PIANO Lindvall 5550, Bouthillier  
Musique 738-6640.  
PIANO Steinway 7 pl., 99,000  
Bouthillier Musique 727-8741.  
PIANO Steinway, hauteur 45", bar  
etef, 3 500\$. 345-8555.  
PIANO Yamaha acouïe laque,  
42" de hauteur, tranable  
comme neuf, 4500\$, 345-7799  
PIANO Yamaha 55,995 pour 43,360  
Bouthillier Musique 727-8741.  
PIANO YAMAHA, laque noir, noir  
Paye 552,000, vendrais 33,000  
parfait. 464-7277, 679-2350.  
PRE-PRODUCTION STUDIO, D

**212** MACHINERIE  
OUTILS

REPARATIONS ou modifications  
de toutes vos machineries de  
production. Aussi fabrications sur  
mesure. Amoricat, 687-8330.

**213** EFFETS DE  
BUREAUX,  
MAGASINS, RESTAURANTS

... A. A. ALIMEX INC. 523-5700  
Équipement restaurant, neuf et  
reconditionné, les spécialistes en  
chaises & tables, achat-vente-é-  
change

... A. A. RICHARD BERTRAND INC.  
équipement de restaurant, usagé  
et neuf. Avec garantie. Vente et  
achat. 727-3777

ACHAT, vente, équipement res-  
taurant, dépanneur, fruits. 488-6906.

**FRED BASSET**



## OFFRES D'EMPLOIS

## 10 BUREAU

**M S A**  
**ASSISTANT(E)**  
**RESSOURCES HUMAINES**  
**Lachine**  
**24,000\$**  
Parfait bilinguisme oral  
Connaissance des avantages  
sociaux dans grande compa-

Facilité à transiger avec  
différents niveaux

**RECEPTIONNISTE**  
**/DACTYLO JR**  
**Pointe Claire**  
**15,000\$- 16,000\$**  
Jeune personne débrouillarde  
Dactylo 40 mots/minute

Connaissance d'éléments de  
comptabilité

V.P. appeler:

Hélène Tobin

631-3595

LES ASSOCIES MARIE SELICK  
315 AV. DORVAL, SUITE 105  
DORVAL

---

PERSONNE demandée avec ex-  
trême diligence dans tenue de livres.

**PERSONNE** énergique, bilingue, pur foire se soude à la clientèle, formation sur place, temps plein, position junior, permanente, salaire fixe. Présentez-vous au 8270, travaillez sur semaine 14h-17h. 12-4818

---

**RECEPTIONNISTE** steno dactylo bilingue, minimum 2 ans d'expérience. Mme Johanne Morin a 744-1000.

---

**RECEPTIONNISTE** avec expérience. Téléphone: 729-1801

---

**RECEPTIONNISTE** parfait bilingue, dynamique, 735-2665

**RECEPTIONNISTE-DACTYLO**  
m/m, travail de bureau, agréé  
et dynamique. Imprimerie à  
ville St-Laurent. 336-0710

**RECEPTIONNISTE JR 3005**  
40/Minimum un an d'expérience.  
Bilingue, dactylo. Pour magni-  
fice bureau. 842-1105.

**PLACE PERSONNEL 2055 PEEI**  
SUITE 410

**RECEPTIONNISTE avec dactylo,**  
bilingue, sans expérience, travail  
soigné, courtier, bureau situé à St-  
Emond. Pour inf. 374-9234

**RECEPTIONNISTE-DACTYLO**  
bilingue, étude d'avocats, (Vieux  
Montréal.) S'adresser au 285-1333.

**RECEPTIONNISTE bilingue de-**

**SECRETAIRE** médicale, bilingue, réception, traitement de texte et expérience. 281-0192

**SECRETAIRE-réceptionniste** bilingue avec expérience demandé(e) pour centre dentaire à ville d'Anjou. Temps plein, 4 jours, 3 soirs. 52-1545.

**SECRETAIRE  
S.U.V. VENTES**

poste permanent à Laval pour personne BILINGUE et débrouillard capable pouvant travailler avec un

**SECRÉTAIRE-COMMISSAIRE**  
Polytechnique recherche secrétaire bilingue pour combler un poste junior. Le/La candidat(e) devra avoir du travail de secrétaire sur traitement de texte, du remplacement à la réception ainsi que certaines tâches de commis. 1 an d'expérience sur le marché du travail ou équivalent serait un atout. Faire parvenir votre C.V. à :

**SECRETAIRE COMPTABLE**  
Firme d'architectes connue recherche secrétaire comptable, bilingue, chevronnée(s), avec expérience dans gestion de bureau. Poste de responsabilité. Connaissance en informatique un atout. Salaire selon compétence. Réponse parvenir C.V. à:  
**COLOMBANI ARCHITECTE**  
1604 ouest, Av. des Pins  
Montréal, H3G 1B4

**SECRETAIRE DEMANDEE.** L'Institut Linguistique requiert les services d'une secrétaire, bonne

**SECRETAIRE D'HOTEL**  
Bilingue, bonne dactylo, bien organisée(e), sera entraîne(e) sur traitement de textes. Magnifique atmosphère. 17,0003. 842-1105.  
**EACE PERSONNEL, 2055 PEEL**  
**SUITE 410**

**SECRETAIRE  
EXECUTIVE**  
**\$22,000**  
Belle étoile à l'île des Soeurs  
accessible par autobus Place

une bonne secrétaire bilingue  
avec bonne dactylo et traitement  
le texte. Tâches variées, bons  
bénéfices, nouveaux bureaux. Age  
le préférence 27-35.

**M. A. LEE**  
**861-9971**  
**THOMSON TREMBLAY INC**  
**1253 McGill Collège**  
**suite 500, Mt**  
**h3B 2Y5**

---

**SECRETAIRE**  
**URIDIQUE**

**489-7736**  
**SECRÉTAIRE LÉGALE**  
Notaire, Rive-Sud. Secrétaire, minimum un an d'expérience, bilingue, connaissance du traitement de textes. Contacter 465-0560

**SECRÉTAIRE LÉGALE**  
Étude de notaire à la recherche d'une secrétaire légale avec années d'expérience. Ville St-Laurent. Bonnes conditions de travail.

**SECRETAIRE**

Fait preuve de dynamisme,  
esprit d'équipe et a le sens des  
responsabilités.

Les Intéressé(e)s sont prié(e)s de  
téléphoner à:

**COLONIAL ELEGANCE INC.**  
640-1212

---

**SECRÉTAIRE/RECEPTIONNISTE,**  
bilingue, salaire selon compéten-  
ce, 376-5034.

---

**TECHNICIEN(NE)** en vérification  
des écritures en comptabilité, communiquer  
avec Josée au lundi au vendredi,  
entre 9:30h et midi 389-9600



## SERVICES PERSONNELS

## 404 AGENCES DE RENCONTRES

**BUT SÉRIEUX SEULEMENT**  
La Vie à Deux, Local 661-5210  
local 7, Montréal 935-3359, 935-1574

**DAMES** - Pourquoi s'arrêter? 7  
Vis à Vis, 7 jours 845-2888 11-23h

**HARMANIE A DEUX**, pour une  
rencontre sérieuse et romantique,  
belle-voiture, 844-6497

**INSCRIPTION gratuite** pour dames  
18-30, Vis-à-Vis 7 jours, 845-2888

## 405 CLUBS DE RENCONTRES

**DAMES** - Pourquoi s'arrêter? 7  
Vis à Vis, 7 jours 845-2888

**MESDAMES** - Pourquoi s'arrêter? 7  
Vis à Vis, 7 jours 845-2888

## 410 ASTROLOGIE, CARTOMANCIE

**AGORDABLE**, cartomancie,  
voyance, cristal, par téléphone,  
chénierie internationale 288-1188

**ANALYSE** personnelle, médium,  
cristal et tarot, 845-9790

**ANNA AMENABO** astrologue, orfo-  
logue, tarot, médium, 727-5211

## CARTE DU CIEL, PRÉVISIONS ASTROLOGIQUES, RICHARD, 342-5568

**LECTURE DE VIE** clairvoyance,  
tarot, ligne de main, 255, 527-6371

**PROBLÈMES** de résoudre? Je vous  
donne la solution par clairvoyance.  
Thérèse 253-8300

## DON IN MEMORIAM

## Fondation Québécoise du Cancer

301, RUE SHERBROOKE EST  
BUREAU 300  
MONTREAL, Q.C. H2L 1K7  
(514) 527-2194

## AVIS AUX ANNONCEURS

Toute annonce destinée à la rubrique  
403 «Compagnons, compagnes» ne  
sera publiée dans le journal LA  
PRESSE qu'à la condition que l'annon-  
ceur indique, pour fins de réponse, le  
numéro d'une case postale. LA  
PRESSE offre à tout annonceur qui n'a  
pas de numéro de case postale de lui  
en procurer un moyennant le paiement  
des frais prévus à cette fin.

## Les échecs

## Un «Grand Prix» qui porte bien son nom

## JEAN HÉBERT

## collaboration spéciale



La tenue du tournoi SWIFT de Bruxelles. Mis sur pied par l'Association des grands-maîtres (GMA), ce «Grand Prix» est un circuit de six tournois qui se tiendront entre avril 88 et septembre 89, réservés aux 25 meilleurs joueurs du monde. Ce qui distingue ces tournois de ceux du passé, ce sont les bourses véritablement professionnelles qui y sont rattachées: \$100 000 US pour chaque tournoi, \$555 000 US supplémentaires pour les résultats globaux. En ajoutant à cela des «prix de créativité» accordés aux plus belles ou aux plus intéressantes parties, les 25 GM impliqués se partageront une somme nettement supérieure à \$1 000 000 US.

De toute évidence, ces conditions excellentes et les commandes substantielles qu'on a obtenues indiquent une popularité sans précédent des échecs (surtout en Europe où ont lieu les six tournois) et une reconnaissance du statut professionnel des grands-maîtres. On n'a d'ailleurs qu'à jeter un coup d'oeil sur le programme du tournoi Swift pour réaliser à quel point l'organisation se soucie du détail, et ce tant aux profits des joueurs que du public. Celui-ci bénéficie des commentaires d'une équipe d'analystes composée notamment de deux GM (Tony Miles et John van der Wiel) et de sept MI, tandis que les joueurs, en cas de défaillance, peuvent consulter non seulement le médecin mais aussi le dentiste officiel du tournoi!

Selon les premiers résultats obtenus, l'Anglais Jonathan Speelman menait par quatre rondes avec trois points, un demi-point devant Beliavski, Karpov, Korchnoi, Ljubojevic, Portisch, Salov et Tal. Le champion du monde Garri Kasparov ne participe pas à ce tournoi. Sa première sortie dans le Grand Prix se fera au tournoi de Belfort (France) en juin.

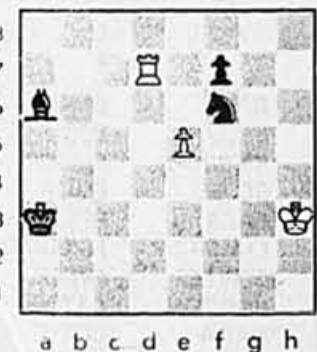
## Tournoi printanier

Il y avait 64 participants à ce tournoi tenu les 9 et 10 avril au spécialiste des échecs. Assez curieusement la première section, celle des 2000 et plus, n'a attiré que quatre joueurs, une si-

luation un peu gênante dans un système suisse de quatre rondes. On a donc dû jouer deux parties contre le même adversaire. Cela n'a pas semblé déranger les jeunes Than Nha Duong (17 ans) et Alexander Lesigie (12 ans) qui ont terminé ex aequo avec 3/4, arrachant chacun une victoire à votre infortuné chroniqueur qui termine «com troisième» avec 2/4. Serge Lacroix (3,5/4), Louis Leroux (4/4) et Sylvain Lafrenière (4/4) ont respectivement remporté les sections B, C et D. Prochaines activités du Spécialiste: samedi 23 avril, tournoi semi-rapides (6 rondes, 30 minutes/partie); samedi 30 avril, tournoi «POP», 4 rondes, une heure/partie. Informations: 522-3927.

**Y. Seirawan-A. Beliavski**  
SWIFT (Bruxelles) 1988  
— 1. d4 d5 2. c4 c6 3. Cc3 Cc6 4. cxd5 cxd5 5. Ff4 Cc6 6. e3 Ff5 7. Cf3 e6 8. Fb5 Cx7 9. 0-0 Fe7 10. Fxc6 Cx7 (La partie est déjà égale). 11. Te1 Tc8 12. Ca4? (Un coup naturel avec l'intention de contrôler c5 et de mettre le pion c6 sous pression. Mais des nuances importantes ont échappé à l'Américain: les Noirs n'ont pas roqué et sont en mesure de déclencher une attaque à l'aile roi avec leurs pions g et h. 12. Ce5 conservait l'équilibre) g5! 13. Fg3 h5 14. h3 (Permet l'ouverture de la colonne h mais il n'y avait rien d'autre.) g4 15. h4xg4 h4xg4 16. Cc5xg5 17. Fxg5 f6 18. Fg3 Rf7! (Avec l'intention de «doubler» sur la colonne h.) 19. Te1 Th5! (Après 19... Dg8 20. Rf1, le roi blanc s'enfuit à l'ouest tandis que le coup du texte garde la possibilité Da5-a6.) 20. Da2 Fe4! 21. Rf1 Ff3! (La fuite via e2 n'aura pas lieu.) 0-1.

**Fin de partie**  
E. Pogossian? (1968)  
Les Blancs gagnent.



**Solution:** 1. Ta7 Cd7 2. Txd7! Fc8 3. e6 fxe6 4. Tc7 Fa6 5. Ta7 7 gagne.

Pensée de la semaine:  
«Si vous avez un avantage, attaquez, sinon il s'évapore.» — W. Steinitz.

## TRANSPORT ET VÉHICULES AUTOMOBILES

## 501 TRACTEURS ET MACHINERIE AGRICOLE

**KUBOTA 7200 HST** diesel, souff-  
lage, grille arrière, lame avant  
hydraulique, 35 H. 418-478-3834.

## 510 REMORQUES

**REMORQUE Shore-Lander 88**, 20  
x 24, galvanisée, 661-1260, 497-3371

## AUTOS A VENDRE

## AVIS

LA PRESSE tient à assurer  
un service d'annonce qui  
soit fiable et, dans ce but,  
s'efforce pour tous les  
moyens de vérifier l'au-  
thenticité des faits annon-  
cés dans cette rubrique.  
Nous avons donc institué  
une politique pour les an-  
nonces qui prévoit que  
tout vendeur qui publie  
une annonce en son nom  
personnel mais qui travail-  
le pour un concessionnaire  
est obligé de s'identifier  
comme agent-vendeur ou  
membre d'une association.  
Tout marchand doit men-  
tionner sa raison sociale. Il  
est défendu d'employer les  
mots «seul propriétaire»,  
«propriétaire original» ou  
«premier propriétaire» ou  
leur équivalent, laissant  
croire que le propriétaire  
n'est pas un commerçant  
quand il en est un de fait.  
Les lecteurs sont invités à  
rapporter toute fraude en  
écrivant au

Bureau d'Éthique Commerciale  
de Montréal, Inc.  
mieux connu sous le nom de  
Better Business Bureau  
2055, rue Peel, suite 460  
Montréal, Québec H3A 1V4  
Téléphone: 286-9281

Si d'autre part, malgré notre  
surveillance diligente,  
les lecteurs se rendent  
compte qu'une annonce  
contient des faussetés ou  
ne satisfait pas aux exi-  
gences énoncées plus haut,  
nous les prions d'en infor-  
mer notre journal.

**PICK-UP Chevrolet B6**, V6, 4 vit.  
comm. neuve, 452-0688

**PICK-UP Dodge 83**, V6, aut. A1, 78  
000 km, 52005, 669-7821, 283-7335

**PICK-UP GMC 515 B4**, excellente  
condition, 57,500, 472-1949

**VOLKSWAGEN 1600CC**, chaudière au  
gaz, 5505 discutables, 475-6735

## 550 AUTOS A VENDRE

**ACADIAN 81**, excellent état, pein-  
ture neuve, 452-0688

**ACADIAN 86**, hatchback, mon. 5  
vit., radio-cassette, 54,200, 374-3031

**ACHERAIS**, modèle 86 ou 87,  
impeccable, à bon prix, 625-1660

**ALFA ROMEO 1981**, décapotable,  
65,000 km, 1er propriétaire, 45,000  
km, impeccable, 14,000\$, 641-2974

**ALFA ROMEO**, Spider, Veloce,  
décapotable, 1986, spécial,  
Auto Letourneau 688-3031

**CADILLAC 86**, tout équipé, mon.  
5 vit., radio-cassette, 54,200, 374-3031

**CADILLAC 86**, tout équipé, mon.  
5 vit., radio-cassette, 54,200, 374-3031

**CADILLAC 86**, tout équipé, mon.  
5 vit., radio-cassette, 54,200, 374-3031

**CADILLAC 86**, tout équipé, mon.  
5 vit., radio-cassette, 54,200, 374-3031

**CADILLAC 86**, tout équipé, mon.  
5 vit., radio-cassette, 54,200, 374-3031

**CADILLAC 86**, tout équipé, mon.  
5 vit., radio-cassette, 54,200, 374-3031

**CADILLAC 86**, tout équipé, mon.  
5 vit., radio-cassette, 54,200, 374-3031

**CADILLAC 86**, tout équipé, mon.  
5 vit., radio-cassette, 54,200, 374-3031

**CADILLAC 86**, tout équipé, mon.  
5 vit., radio-cassette, 54,200, 374-3031

**CADILLAC 86**, tout équipé, mon.  
5 vit., radio-cassette, 54,200, 374-3031

**CADILLAC 86**, tout équipé, mon.  
5 vit., radio-cassette, 54,200, 374-3031

**CADILLAC 86**, tout équipé, mon.  
5 vit., radio-cassette, 54,200, 374-3031

**CADILLAC 86**, tout équipé, mon.  
5 vit., radio-cassette, 54,200, 374-3031

**CADILLAC 86**, tout équipé, mon.  
5 vit., radio-cassette, 54,200, 374-3031

**CADILLAC 86**, tout équipé, mon.  
5 vit., radio-cassette, 54,200, 374-3031

**CADILLAC 86**, tout équipé, mon.  
5 vit., radio-cassette, 54,200, 374-3031

**CADILLAC 86**, tout équipé, mon.  
5 vit., radio-cassette, 54,200, 374-3031

**CADILLAC 86**, tout équipé, mon.  
5 vit., radio-cassette, 54,200, 374-3031

**CADILLAC 86**, tout équipé, mon.  
5 vit., radio-cassette, 54,200, 374-3031

**CADILLAC 86**, tout équipé, mon.  
5 vit., radio-cassette, 54,200, 374-3031

**CADILLAC 86**, tout équipé, mon.  
5 vit., radio-cassette, 54,200, 374-3031

**CADILLAC 86**, tout équipé, mon.  
5 vit., radio-cassette, 54,200, 374-3031

**CADILLAC 86**, tout équipé, mon.  
5 vit., radio-cassette, 54,200, 374-3031

**CADILLAC 86**, tout équipé, mon.  
5 vit., radio-cassette, 54,200, 374-3031

**CADILLAC 86**, tout équipé, mon.  
5 vit., radio-cassette, 54,200, 374-3031

**CADILLAC 86**, tout équipé, mon.  
5 vit., radio-cassette, 54,200, 374-3031

**CADILLAC 86**, tout équipé, mon.  
5 vit., radio-cassette, 54,200, 374-3031

**CADILLAC 86**, tout équipé, mon.  
5 vit., radio-cassette, 54,200, 374-3031

**CADILLAC 86**, tout équipé, mon.  
5 vit., radio-cassette, 54,200, 374-3031

**CADILLAC 86**, tout équipé, mon.  
5 vit., radio-cassette, 54,200, 374-3031

**CADILLAC 86**, tout équipé, mon.  
5 vit., radio-cassette, 54,200, 374-3031

**CADILLAC 86**, tout équipé, mon.  
5 vit., radio-cassette, 54,200, 374-3031

**CADILLAC 86**, tout équipé, mon.  
5 vit., radio-cassette, 54,200, 374-3031

**CADILLAC 86**, tout équipé, mon.  
5 vit., radio-cassette, 54,200, 374-3031

**CADILLAC 86**, tout équipé, mon.  
5 vit., radio-cassette, 54,200, 374-3031

**CADILLAC 86**, tout équipé, mon.  
5 vit., radio-cassette, 54,200, 374-3031

**CADILLAC 86**, tout équipé, mon.  
5 vit., radio-cassette, 54,200, 374-3031

**CADILLAC 86**, tout équipé, mon.  
5 vit., radio-cassette, 54,200, 374-3031

**CADILLAC 86**, tout équipé, mon.  
5 vit., radio-cassette, 54,200, 374-3031

**CADILLAC 86**, tout équipé, mon.  
5 vit., radio-cassette, 54,200, 374-3031

**CADILLAC 86**, tout équipé, mon.  
5 vit., radio-cassette, 54,200, 374-3031

**CADILLAC 86**, tout équipé, mon.  
5 vit., radio-cassette, 54,200, 374-3031

**CADILLAC 86**, tout équipé, mon.  
5 vit., radio-cassette, 54,200, 374-3031

**CADILLAC 86**, tout équipé, mon.  
5 vit., radio-cassette, 54,200, 374-3031

## 511 CAMIONS (ACHAT, VENTE, LOCATION)

**A ST-Eustache** chaux 150 camions  
usages, Garage Bellisle 627-2324

**AEROSTAR**, 88, 12,000 km,  
516,800 négociable, 274-5701

**AHUNTSIC**, à louer, idéal pour  
salon de coiffure, bureau,  
etc., places de stationnement,  
10200 Laténaise près Flcury, 389-  
555-2569

**CHEVROLET Blazer 88** 510 5000,  
4x4, tout équipé, V-6, 281, 519,500,  
Alain, 647-1208 res., 655-1328

**CHEVROLET King Cab 86**,  
26,000 km, boîte de verre,  
anti-rouille, 59,300, 525-3405

**CHEVY Van 10** 1985, 40,000 km,  
tout équipé, 457-3451

**DAKOTA**, 68, 4 roues motrices,  
plusieurs extras, boîte en fibre  
de verre, 7000 km, 13,800\$ négocia-  
ble, 655-2569

**DODGE Caravan 1985**, 55,000 km,  
aut. 2.6 litres, très propre, 627-9003

**DODGE Van 83**, 67,000 km, aubaine  
3,500\$, 672-8630

**DODGE Van 83**, 6 vit., aut. serv.,  
radio-am-fm, 8 passagers, excel-  
lente, 321-6375 entre 10h et 22h

**DODGE Van 79**, serv., démonté  
51,000, TM Auto 424-3126

**ECONOLINE Ford E-150 1985**, 6  
vit., aut., prix discutable, 627-1163

**ECONOLINE 1975**, 5550 discutables,  
525-0593

**ECONOLINE 80**, V-8, aut., serv.,  
finition unique, ent. exposé l'hiver,  
443-1511

**Ford Caravan**, 1980, 6 roues,  
boîte 17", 56,300, 473-7191

**FORD Econoline 84**, 70,000 km,  
overdrive, air, sièges capitaines,  
8 2005, 461-2108

**FORD Econoline 150 B4**, V-6,  
70,000 km, 57,200, 473-6466

**FORD Karry Van 85**, boîte 14 V,  
60,000 km, bon état, 473-8895

**GMC Pick up 79**, 313, aut. 3.4 L,  
condition A-1, 18505, 229-3031

**GMC 1985**, 6.2 diesel, 18 pi. de boîte,  
ferme, isolée, 448-0417

**GMC 85 Pick up 515**, 28 V6,  
65,000 km, 1er propriétaire, 661-2900

**JEEP 88**, V-6, auto, 90,000 km,  
PATTERMAN AUTO, 461-2544

**JIMMY 84**, 4x4, V6, 5 vit., 77,000  
km, très propre, 642-0399

**MAZDA B3000**, 84, 96,000 km, 5  
vit., 3 7005, 423-2836

**NISSAN King Cab 87**, aut. boîte  
Nissan, 9,800\$, 321-7689, 581-4421

**NISSAN King Cab XE 87**, 32,000 km,  
rouge, manuel, A1, 9,900\$, 963-1636

**NISSAN PICK UP 85**, "ext. cab.",  
aut. tout équipé, 8,195\$, 0%  
taxe, Omer Barre, 768-2551

**PICK-UP Chevrolet B6**, V6, 4 vit.  
comm. neuve, 452-0688

**PICK-UP Dodge 83**, V6, aut. A1, 78  
000 km, 52005, 669-7821, 283-7335

**PICK-UP GMC 515 B4**, excellente  
condition, 57,500, 472-1949

**VOLKSWAGEN 1600CC**, chaudière au  
gaz, 5505 discutables, 475-6735

**BMW 528i**, 84, tout équipé, mon.  
516,500, 642-1784, Auto Van

**BMW 533i**, 83, 10,000 km, comme  
neu, tel. cellulière, alarme élec-  
tronique, plusieurs extras, 285-0388

**BMW 528i**, 84, tout équipé, mon.  
516,500, 642-1784, Auto Van

**BMW 533i**, 83, 10,000 km, comme  
neu, tel. cellulière, alarme élec-  
tronique, plusieurs extras, 285-0388

**BMW 528i**, 84, tout équipé, mon.  
516,500, 642-1784, Auto Van

**BMW 533i**, 83, 10,000 km, comme  
neu, tel. cellulière, alarme élec-  
tronique, plusieurs extras, 285-0388

**BMW 528i**, 84, tout équipé, mon.  
516,500, 642-1784, Auto Van

**BMW 533i**, 83, 10,000 km, comme  
neu, tel. cellulière, alarme élec-  
tronique, plusieurs extras, 285-0388

**BMW 528i**, 84, tout équipé, mon.  
516,500, 642-1784, Auto Van

**BMW 533i**, 83, 10,000 km, comme  
neu, tel. cellulière, alarme élec-  
tronique, plusieurs extras, 285-0388

**BMW 528i**, 84, tout équipé, mon.  
516,500, 642-1784, Auto Van

**BMW 533i**, 83, 10,000 km, comme  
neu, tel. cellulière, alarme élec-  
tronique, plusieurs extras, 285-0388

**BMW 528i**, 84, tout équipé, mon.  
516,500, 642-1784, Auto Van

**BMW 533i**, 83, 10,000 km, comme  
neu, tel. cellulière, alarme élec-  
tronique, plusieurs extras, 285-0388

**BMW 528i**, 84, tout équipé, mon.  
516,500, 642-1784, Auto Van

**BMW 533i**, 83, 10,000 km, comme  
neu, tel. cellulière, alarme élec-  
tronique, plusieurs extras, 285-0388

## 550 AUTOS A VENDRE

**AMC Concord 80**, tout soleil, Viva  
Auto, 384-8554

**ARIES K 83**, bonne condition,  
besoin 4 pneus, 51,200, 225-0527

**ARIES K 83**, 3500\$, A-1, 4  
portes, air, aut., 273-6349

**ARIES SE 85**, aut. 2 portes, am-fm,  
31,000 km, 672-4721

**ARIES 84 SE**, 2.2 L, très propre,  
A-1, 471-8895, 50 la semaine

**ARIES 85**, famille, 5 vit., excellent  
état, 457-5840

**ARIES 85**, famille, 5 vit., excellent  
état, 457-5840

**AUBAINE Fiat LX Sedan 86**,  
26,000 km, toute équipée, tout air,  
5 vit., 57,000, 679-9427

**AUBAINE Chevrolet Malibu 79**,  
267 pi. cu. Four voir, 620-0079

**AUDI coupée 85**, carte sept. 88,  
bas milage, petit biloux, 628-1988

**AUDI 1984**, 5000\$, 120,000 km,  
parfait état, 1-743-7860, 1-743-5268

**AUDI 1985**, 5000\$, turbo, impéc-  
cable, garantie août 88, 91,000 km,  
513,500, André Pilon 420-3516, soir  
1-227-5019

**AUDI 1986**, 5000CC, turbo, 56500  
km, carte garantie finissant dec  
89, noir,